

Quelques hausses de taux limitées en décembre

En décembre, dans la lignée du mois de novembre, on assiste à nouveau à quelques remontées de taux des crédits immobiliers mais limitées, de 0,02 à 0,10 % par certains de nos partenaires bancaires et selon les durées de prêt.

D'autres partenaires bancaires appliquent encore des baisses de taux de leurs crédits immobiliers, dans les mêmes proportions, afin de commencer l'année 2019 avec des conditions attractives et capter ainsi des parts de marché dès le début de l'année.

En affichant des remontées de taux différentes selon les profils d'emprunteurs et les durées de prêt, les banques ciblent ainsi leur clientèle préférentielle... De la même façon certaines baissent leurs taux des crédits immobiliers pour les jeunes uniquement, avec une volonté de capter des primo-accédants, avec un profil évolutif de préférence

Ces hausses de taux des crédits immobiliers affichées n'ont quasiment pas d'impact pour les emprunteurs qui ont un bon profil.